

Master MEEF

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) PREMIER DEGRÉ

Les situations des diplômés sont présentées dans deux parties distinctes, selon leurs profils :

- les personnes n'ayant jamais interrompu leurs études ou pendant moins de 2 ans, qui vont entrer sur le marché du travail et dont l'objectif principal est de trouver un emploi en relation avec la formation suivie,
- les personnes qui reprennent des études après une interruption de plus de 2 ans. Elles ont généralement plus de 30 ans, leurs profils et objectifs sont hétérogènes.

Nombre de diplômés enquêtés : **202**

Nombre de répondants : **166**

Taux de réponse : **82%**

Sommaire

- 1 - Profil de la population
- 2 - Situation des diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de 2 ans
- 3 - Situation des diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

1-Profil de la population

► L'ensemble des diplômés

Site des études			Sexe			Âge		
	Nb	% cit.		Nb	% cit.		Nb	% cit.
Aurillac	21	10%	Homme	25	12%	Moyenne = 28 ans Ecart-type = 8 Min = 21 ans Max = 59 ans		
Chamalières	97	48%	Femme	177	88%			
Le Puy-en-Velay	33	16%	Total	202	100%		Moins de 24 ans	88 44%
Moulins	51	25%					De 24 ans à 29 ans	53 26%
Total	202	100%					De 30 ans à 44 ans	53 26%
							45 ans et plus	8 4%
							Total	202 100%

► Les diplômés répondants

Site des études			Sexe			Âge		
	Nb	% cit.		Nb	% cit.		Nb	% cit.
Aurillac	16	10%	Homme	20	12%	Moyenne = 28 ans Ecart-type = 8		
Chamalières	77	46%	Femme	146	88%			
Le Puy-en-Velay	29	17%	Total	166	100%		Moins de 24 ans	73 44%
Moulins	44	27%					De 24 ans à 29 ans	46 28%
Total	166	100%					De 30 ans à 44 ans	40 24%
							45 ans et plus	7 4%
							Total	166 100%

Interruption des études entre le bac et l'obtention du diplôme en 2018 :

	Nb	% cit.
Aucune interruption des études	90	54%
Interruption de moins de 2 ans	21	13%
Interruption de 2 ans ou plus	55	33%
Total	166	

NOTE : l'interruption ou non des études a été déterminée par questionnaire. Les diplômés ayant interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus ont répondu à un questionnaire spécifique portant sur leur situation avant leur formation en master MEEF, et après.

2- Diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de deux ans

- Parmi les **166** diplômés ayant répondu à l'enquête, **111** diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre l'obtention du bac et l'obtention du master en 2018, ou bien les ont interrompues pendant moins de 2 ans.

	Nb	
Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation fonctionnaire ou contractuel	85	79%
Fonctionnaire stagiaire DANS L'ENSEIGNEMENT	7	7%
Salarié du privé ou élève fonctionnaire stagiaire HORS ENSEIGNEMENT	15	14%
Total	107	

Taux de réponse : 96%

2.1. Diplômes obtenus avant le master

Dernier diplôme obtenu avant le M2 MEEF :

	Nb	
Licence	96	87%
Un autre Master ou équivalent Bac +5	11	10%
Licence professionnelle	2	2%
Autre diplôme	1	0,9%
Total	110	

- **11** diplômés ont obtenu un autre diplôme de niveau bac+5 avant le master MEEF.

Taux de réponse : 99%

Licences obtenues avant :

Domaine	Mention	Total par mention		Total par domaine		
		N	%	N	%	
ALL	Arts	2	2%	22	23%	2%
	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	5	5%			5%
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)	10	11%			11%
	Lettres modernes	5	5%			5%
DEM	Administration économique et sociale (AES)	4	4%	11	12%	4%
	Droit	3	3%			3%
	Economie	2	2%			2%
	Institut d'Administration des Entreprises (IAE)	2	2%			2%
SHS	Histoire	5	5%	30	32%	5%
	Psychologie	13	14%			14%
	Sciences de l'éducation	7	7%			7%
	Sciences du langage	5	5%			5%
STS	Informatique	2	2%	21	22%	2%
	Mathématiques	4	4%			4%
	Physique	1	1%			1%
	Sciences de la vie	12	13%			13%
	Sciences technologies santé	2	2%			2%
STAPS	STAPS	10	11%	10	11%	11%
TOTAL		94	100%	94	100%	

Taux de réponse : 98%

- **73%** des diplômés ayant obtenu une licence avant leur master MEEF ont déclaré avoir suivi des enseignements spécifiques aux métiers de l'enseignements (modules, UE, stages, etc.).

2.2. Concours : présentation et réussite

Réussite au concours :

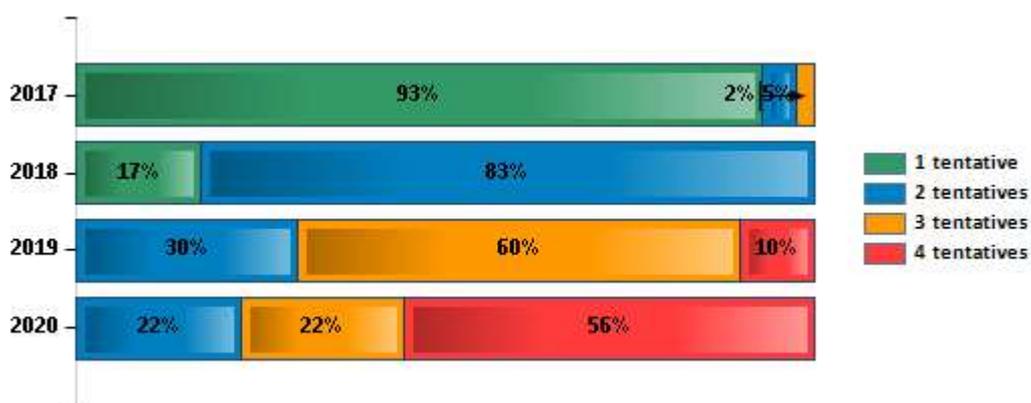
- ▶ 109 diplômés sur 111 du master MEEF 1er degré se sont présentés au CRPE, avant ou à l'issue de leur formation.
- ▶ 73 diplômés ont réussi le CRPE depuis 2017 à l'issue d'une ou plusieurs tentatives, soit un taux de réussite global de 67%.
- ▶ 42 répondants ont réussi le concours du CRPE en 2017 et étaient donc étudiants fonctionnaires stagiaires pendant leur année de master 2.
- ▶ Parmi les diplômés ayant réussi le CRPE depuis 2017 :
 - 63 diplômés ayant réussi le CRPE sont professeurs des écoles en tant que fonctionnaires titulaires.
 - 6 diplômés sont fonctionnaires stagiaires
 - 2 diplômés sont salariés du privé.
 - 1 diplômé est en recherche d'emploi.
 - 1 diplômé est en études.

2.3. Diplômés reçus au concours du CRPE

- ▶ Les analyses suivantes ne concernent que les 73 diplômés admis au concours CRPE depuis 2017.

Nombre de tentatives au concours du CRPE, par session depuis 2017 :

Parmi les 42 diplômés admis au concours CRPE en 2017, 93% ont réussi leur concours à la 1ère tentative.



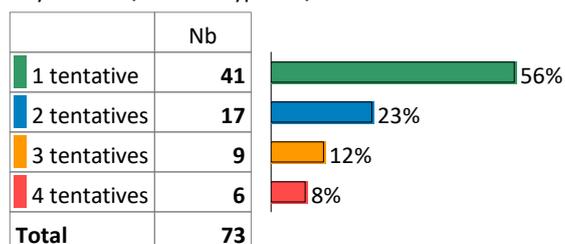
Nombre de diplômés 2017-2018 admis au CRPE par année d'obtention du concours en fonction du nombre de tentatives au concours

	1 tentative	2 tentatives	3 tentatives	4 tentatives	Total
2017	39	2	1	0	42
2018	2	10	0	0	12
2019	0	3	6	1	10
2020	0	2	2	5	9
Total	41	17	9	6	73

Taux de réponse : 100%

Répartition des admis au concours CRPE, en fonction du nombre de tentatives

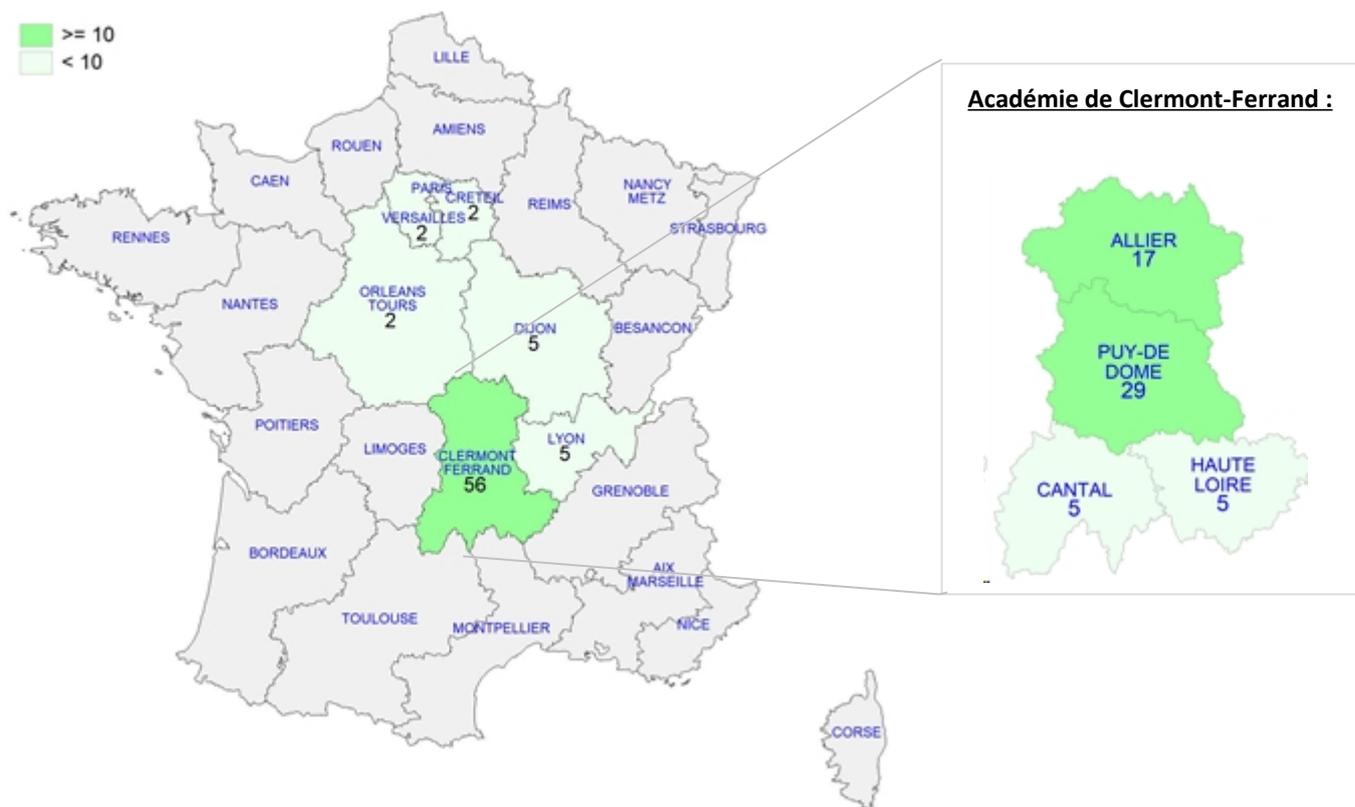
Moyenne = 1,7 Ecart-type = 1,0



56 % des admis au concours CRPE ont réussi leur concours à la première tentative et 23 % à la deuxième tentative.

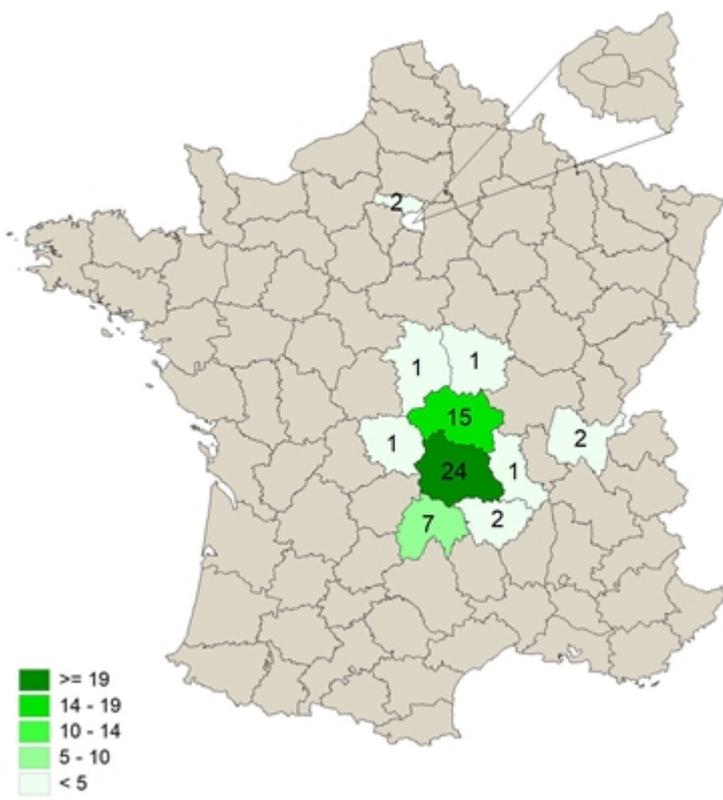
Taux de réponse : 100%

Académie d'affectation pour la 1ère année de titularisation (T1) :



Taux de réponse : 99%

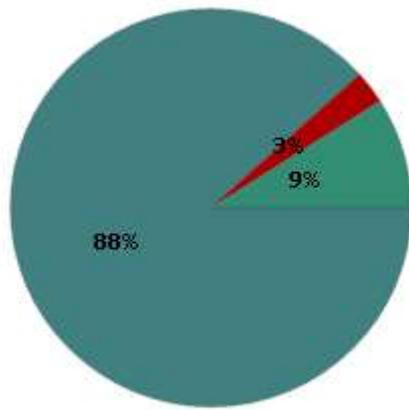
Lieux d'affectation des diplômés enseignants au 1er décembre 2020:



- ▶ Au 1er décembre 2020, **73%** des diplômés enseignants sont affectés dans le département de leur 1ère affectation (T1).
- ▶ Concernant les autres diplômés, **11** ont changé de département en restant dans la même académie, et **2** ont changé d'académie.

Taux de réponse : 89%

2.4. Situation principale des diplômés au 1er décembre 2020



	Nb
En emploi avec le diplôme	98
En recherche d'emploi	3
En études	10
Total	111

Taux de réponse : 100%

2.4.1 Situation principale des diplômés admis CRPE occupant un poste de professeur au 1er décembre 2020

Affectation au 1er décembre 2020 : établissements et classes

- Les analyses suivantes ne concernent que les **63** diplômés occupant la fonction de professeur des écoles, **ayant été admis au CRPE**. Ces diplômés exercent majoritairement dans 1 établissement (72%) et dans des niveaux de classe mixte Maternelle et Elémentaire (31%).

Nombre d'établissements d'affectation :

Moyenne = 1 Ecart-type = 0,8

	Nb	
1 établissement	42	72%
2 établissements	7	12%
3 établissements	9	16%
Total	58	

Taux de réponse : 92%

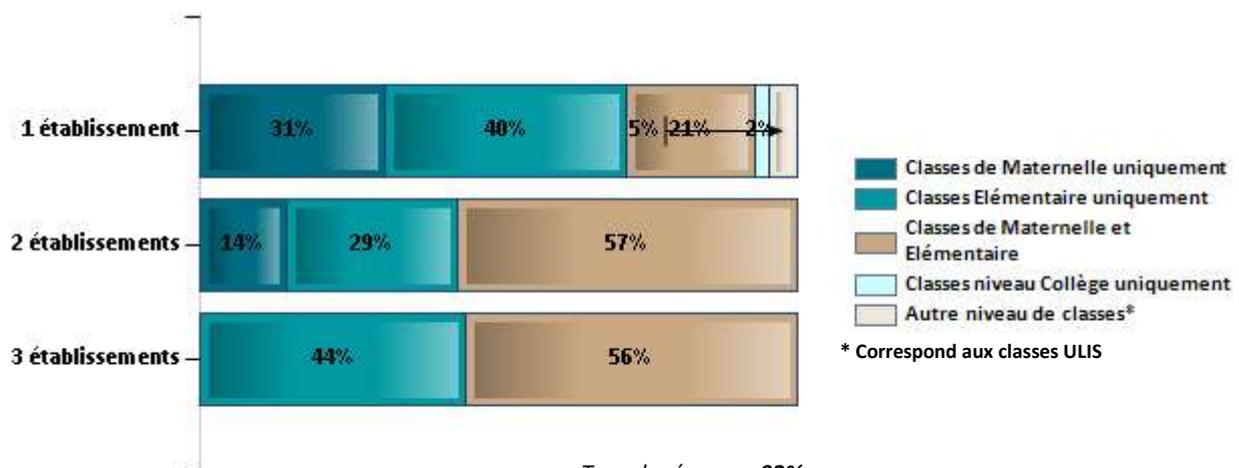
Niveau de classes affectées :

	Nb	
Classes de Maternelle uniquement	14	24%
Classes Elémentaire uniquement	23	40%
Classes de Maternelle et Elémentaire	18	31%
Classes niveau Collège uniquement	1	2%
Autre niveau de classes	2	3%
Total	58	

Taux de réponse : 92%

Répartition des diplômés selon les niveaux de classes affectés en fonction du nombre d'établissements affectés :

- 31% des diplômés étant affectés à 1 seul établissement, s'occupent de classes de niveau Maternelle uniquement.

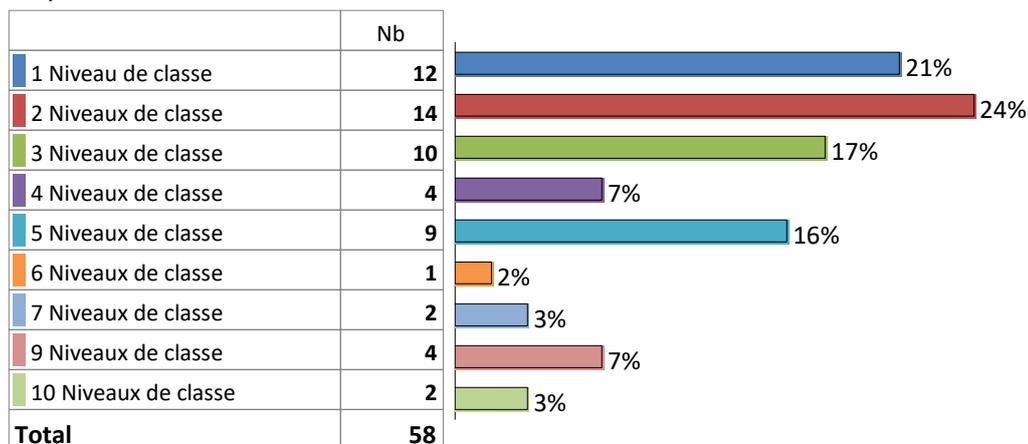


Taux de réponse : 92%

Nombre de niveaux de classes affectés :

- Le nombre moyen de niveaux de classes affectés est de **4** par professeur. **12** diplômés s'occupent d'un seul niveau de classe soit **21 %** et **9** de 5 niveaux de classe différents soit **16 %**.

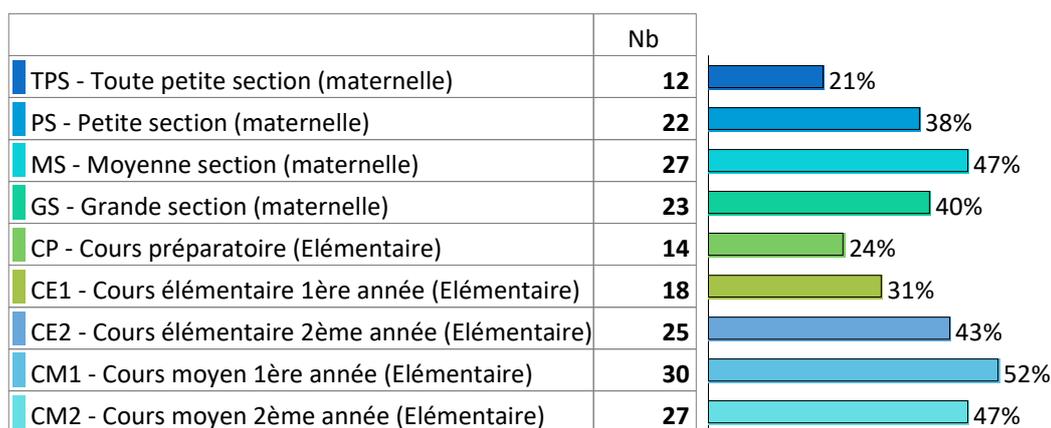
Moyenne = 4 Niveaux de classe Médiane = 3 Niveaux de classe



Taux de réponse : 92%

Niveau de classes affectées, tous établissements confondus :

- Le niveau de classe le plus représenté est le "CM1 - Cours moyen 1ère année (Elémentaire)".



Taux de réponse : 92%

NOTE : Les effectifs exprimés dans le tableau ci-contre s'entendent tous établissements confondus. Un diplômé à qui ont été affectés les mêmes niveaux de classes dans plusieurs établissements ne sera comptabilisé qu'une seule fois. Les pourcentages s'expriment sur le total des répondants (exemple : 31% des répondants enseignent dans au moins une classe comportant des élèves de CE1).

Attributions particulières des professeurs des écoles

- **11** diplômés occupent un poste de "Direction d'établissement".

	Nb
Direction d'établissement	11
Enseignement spécialisé dans le cadre de dispositifs spécifiques (CLIS, ULIS, etc.)	2
Professeur principal(e)	2
Autre(s)	3

Salaires bruts mensuels, primes incluses des professeurs des écoles (en euros)

► 92 % des diplômés exercent à temps plein.

Moyenne = **2228 €** Médiane = **2206 €**
Min = **1555 €** Max = **2926 €**

	Nb	
Moins de 1800 €	1	2%
De 1800 € à 2099 €	9	16%
De 2100 € à 2399 €	39	70%
2400 € et plus	7	13%
Total	56	

Taux de réponse : **88%**

► Les salaires sont publiés primes incluses.

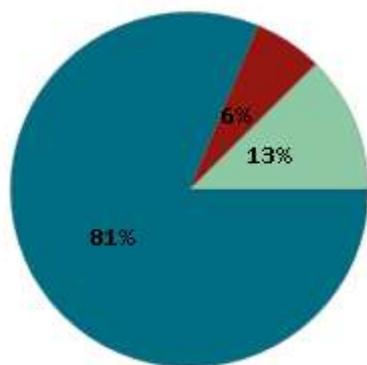
► Les différences de salaires observées sont dues en particulier à l'ancienneté (l'échelon), étant donné que les répondants exercent depuis 1, 2 ou 3 ans, et à la perception de primes. Celles-ci sont diverses et difficilement identifiables. On peut citer néanmoins la fonction de direction, la localisation et la classification des établissements, les affectations multiples qui reviennent souvent.

2.4.2 Situation principale des diplômés admis CRPE n'occupant pas un poste de professeur au 1er décembre 2020

- Au 1er décembre 2020, **10** diplômés ont été admis au concours CRPE mais n'occupent pas un poste de professeur des écoles. Parmi eux, **2** étaient en emploi, **1** était en études, **6** étaient fonctionnaires stagiaires et **1** était en recherche d'emploi.
- Les **2** diplômés **en emploi** occupent l'un des postes suivants : Hôtesse de l'air / Stewart ; Juriste.
- Le diplômé **en études** prépare le diplôme suivant : Programme grande école de commerce.
- Le diplômé en recherche d'emploi n'a pas précisé l'emploi recherché.

2.4.3 Situation principale des diplômés non admis au concours CRPE au 1er décembre 2020

► **34** diplômés n'ont pas été admis au concours du CRPE, en l'ayant tous tenté en moyenne **3** fois.



	Nb
En emploi	31
En recherche d'emploi	2
En études	1
Total	34

Taux de réponse : **100%**

► Parmi eux, **31** sont en emploi aux postes suivants :

	Nb
Assistant d'éducation	6
Professeur des écoles contractuel	5
AED	3
Professeur des écoles vacataire	2
Agent des finances publiques	1
Aide soignant	1
Assistant clientèle banque	1
Chargée d'accueil	1
Conseiller à l'emploi	1
Directeur Adjoint d'un Accueil de Loisirs	1
Enseignant(e) du second degré	1
Enseignant(e) du second degré contractuel	1
Facteur	1
Maitre délégué	1
Préparateur en pharmacie	1
Professeur de mathématique	1
Professeur des écoles suppléant	1
Secrétaire administrative	1
Vacataire dans l'animation	1
Total	31

Et **2** sont en recherche d'emploi et recherchent les postes suivants :

	Nb
Conseiller en insertion professionnelle	1
Professeur remplaçant	1
Total	2

► Le diplômé en études prépare le diplôme suivant : Licence responsable marketing opérationnel.

2.4.4 Situation principale des diplômés, n'ayant pas présenté le concours CRPE, au 1er décembre 2020

2 diplômés n'ont pas présenté le concours CRPE.

Ils sont tous les **2** en emploi et occupent les postes suivants : Enseignant Spécialisé chargé des Aides à Dominante Pédagogique ; Enseignant(e) du second degré Stagiaire.

3. Diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

Parmi les **166** diplômés ayant répondu à l'enquête, **55** ont suivi la formation après avoir interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus.

3.1. Situation des diplômés lors de leur inscription au master MEEF

	Nb	
En emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation (fonctionnaire ou contractuel)	20	36%
En emploi dans la fonction publique (hors enseignement, éducation, orientation)	2	4%
En emploi dans le secteur privé (hors enseignement, éducation, orientation)	19	35%
En études	6	11%
En recherche d'emploi	6	11%
Dans une autre situation	2	4%
Total	55	

Taux de réponse : 100%

► Au total, 76% des diplômés étaient déjà en emploi avant leur formation de master.

3.2. Profils, motivations et devenir des diplômés suivant leur situation avant la formation

Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation

► Parmi les 20 diplômés occupant auparavant un emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation, on dénombre :

	Nb
Professeur des écoles	11
AESH	1
Animateur jeunesse contractuel	1
Employé de vie scolaire	1
Enseignant	1
Formateur	1
Maître de conférences	1
Total	17

Taux de réponse : 85%

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb	
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	13	65%
Reconversion professionnelle	8	40%
Actualisation des acquis professionnels	6	30%
Adaptation aux évolutions du poste	2	10%

Taux de réponse : 100%

► Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Situation au 1er décembre 2020 :

► Tous les diplômés auparavant en emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation ne déclarent pas d'évolution professionnelle consécutive à l'obtention du master.

► Parmi les 20 diplômés, 6 ont été reçus au concours CRPE entre 2017 et 2020.

Diplômés en emploi hors enseignement

Profil avant l'obtention du diplôme:

- ▶ 21 diplômés occupaient un emploi hors enseignement avant l'obtention de leur master, dont 14 ayant précisé leur emploi, avec des profils variés :

	Nb
Conseiller clientèle banque	2
Agent d'accueil dans des musées	1
Analyste programmeur	1
Chargé de projet	1
Chef de projet informatique	1
Cuisinier	1
Guide touristique	1
Hôte de caisse	1
Journaliste	1
Professeur cours particulier	1
Professeur de danse	1
Relation publique secteur culturel	1
Vendeur en chocolaterie	1
Total	14

Taux de réponse : 67%

Type de contrat des postes occupés avant le diplôme:

	Nb	
CDI	7	44%
CDD	4	25%
Fonctionnaire	3	19%
Autre	1	6%
Auto-entrepreneur, indépendant	1	6%
Total	16	

Taux de réponse : 76%

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb	
Reconversion professionnelle	21	100%
Actualisation des acquis professionnels	1	5%

Taux de réponse : 100%

- ▶ Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Situation au 1er décembre 2020 :

- ▶ Parmi les 21 diplômés, 17 ont été reçus au concours CRPE entre 2016 et 2018.
- ▶ Parmi les reçus au concours CRPE, 16 occupent un poste de Professeur des écoles au 1er décembre 2020.
- ▶ Les autres diplômés, n'ayant pas été admis, occupent l'un des postes suivants : Professeur des écoles ; Militaire.

Diplômés en études, recherche d'emploi et autres situations

- ▶ 14 diplômés n'occupaient pas d'emploi lors de leur inscription au master MEEF. Parmi eux, 6 étaient en recherche d'emploi, 6 étaient en études et 2 étaient dans une autre situation.

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb	
Reconversion professionnelle	12	86%
Retrouver un emploi	4	29%
Actualisation des acquis professionnels	2	14%
Adaptation aux évolutions du poste	1	7%
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	1	7%

- ▶ 1 diplômé ayant donné plusieurs motivations apparait autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : 100%

Situation au 1er décembre 2020 :

- ▶ Parmi les 14 diplômés, 13 ont été reçus au concours CRPE entre 2017 et 2018.
- ▶ Parmi les reçus au concours CRPE, 11 occupent un poste de Professeur des écoles au 1er décembre 2020. Les 2 autres diplômés reçus occupent l'un des postes suivants: AESH-CO ; Formateur(trice)
- ▶ Le diplômé non reçu est en recherche d'emploi.

3.3. Bilan

- ▶ Parmi les 35 diplômés ayant interrompu leurs études pendant plus de 2 ans, et n'étant pas titulaires dans l'enseignement public avant l'inscription en master 2, 29 ont été reçus au concours CRPE entre 2017 et 2018 dont 27 occupent un poste de Professeur des écoles.

Références de la population

Nationalité	Inscrits		Diplômés		Enquêtés
	FI *	FC **	FI*	FC**	
Française	185	50	179	22	201
Etrangère	1		1	0	1
Total	186	50	180	22	202

* Formation initiale
** Formation continue

Enquête nationale sur le devenir des diplômés de Master à 30 mois

Toutes les universités de France réalisent cette enquête avec un questionnaire commun, à la même date d'observation.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique et est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.